

Division du premier degré

**Fiche profil de poste :**  
**Enseignant /Enseignante de l'unité d'enseignement Maternelle Autisme (UEMA) –**  
**Ecole maternelle Rosa Parks STRASBOURG, rattachée à Adèle de Glaubitz.**

**Circonscription :** Strasbourg IEN Ecole Inclusive

**Localisation :** Ecole maternelle Rosa Parks, 1 chemin Jean Cocteau - 67000 Strasbourg

## **1. Définition du poste et des missions :**

L'unité d'enseignement maternelle Autisme est un dispositif accueillant sept élèves âgés de trois ou six ans, ayant un diagnostic d'autisme.

L'enseignant/enseignante :

- pilote le projet de l'UE maternelle et assure la cohérence des actions des différents professionnels ;
- partage avec les autres professionnels de l'établissement médico-social un langage et des outils de réflexion communs ;
- transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels (y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent) ;
- réalise, avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets ;
- favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient ;
- favorise l'inclusion des élèves et co-construit les projets d'inclusion avec l'équipe éducative.

L'enseignant/enseignante, en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'ESMS, est l'interlocuteur/interlocutrice de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant.

Comme l'ensemble de l'équipe avec qui il/elle partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des parents, il/elle respecte le droit au secret et la discrétion professionnels vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

Il/elle favorise également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il/elle informe et dont il/elle recueille les avis au même titre que le directeur de l'ESMS ou le psychologue.

## **2. Connaissances, compétences et qualités requises :**

En particulier sur cette UE, le candidat/la candidate :

- a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA) ;
- sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux et de soins ;
- s'inscrit dans une dimension de réseau avec des pairs ;
- développe un enseignement expert, spécifiquement adapté aux troubles du spectre autistique (TSA) ;

### **3. Conditions de recrutement – conditions d’emploi**

- Être titulaire du CAPPEI ou d’une certification antérieure (CAPA-SH option D) ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPPEI. Les personnels non spécialisés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire. Ils s’engagent à passer le CAPPEI.
- Les candidats /candidates seront convoqués pour un entretien devant une commission composée de représentants de l’Education nationale et de l’établissement médico-social.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
  - ISAE, Indemnité de suivi et d’accompagnement des élèves
  - Indemnité pour fonction particulière pour les détenteurs du titre professionnel
  - Indemnité d’enseignement spécialisé et adapté
  - Indemnité REP+ selon quotité d’affectation

---

#### **Contact :**

- Service Ecole Inclusive : 03.88.45.92.30 – [ienash67@ac-strasbourg.fr](mailto:ienash67@ac-strasbourg.fr)
- IEN Strasbourg 5 : 03.69.20.39.25 [ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr)